

ACADEMIE DE BORDEAUX

COLLEGE LES EYQUEMS

RUE TOUR DE VEYRINES

33700 MERIGNAC

Compte rendu

du conseil d'administration du

Lundi 3 juillet 2017

Présidence	<ul style="list-style-type: none">• Mme MOUTON-BARRERE Principale
Membres présents	<ul style="list-style-type: none">• M PREVOST (principal adjoint),• M LARTIRIGOYEN (gestionnaire)• Mme CHAMINADE (CPE)• M DUTHEIL, M JOACHIM, M LE SCOUARNEC, M LUPION, Mme DARGNAT, Mme HEIB (professeurs),• M LAFOND (agent de maintenance)• Mme MORAND (infirmière)• Mme COLOMBIER, M DELACHAUX, Mme BOUGUEN, Mme GAROSI (parents FCPE)• Mme LE MEINS, Mme BARRAUD (parents PEEP)
Membres excusés	
Membres absents	<ul style="list-style-type: none">• Mme Saint Marc (mairie et conseil départemental)• Mme Lili DIEU personnalité qualifiée• Mme LEAO (Mairie)• Marietou SARR, Camille LECOUTOUR (élèves)

Le quorum est atteint : 18 présents

Début de la séance : 17h 15

La Principale remercie les personnes présentes et prie d'excuser les absents.

Mme MOUTON-BARRERE, principale, assure le secrétariat de séance. Elle confirme l'ordre du jour.

I – Conseil d'administration

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du Mardi 4 avril 2017 (compte rendu joint avec la convocation).

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	18	16	0	0

II – Questions pédagogiques.

Bilans partiels de l'année scolaire 2016-2017

a) Bilan provisoire de l'orientation

3^{ème} : Mme la Principale précise que ce bilan reste provisoire tant que l'ensemble des élèves de 3^{ème} n'est pas affecté. Sont organisés 2 tours supplémentaires d'affectation (AFFELNET) pour les élèves non affectés ou sur liste d'attente le 4 et 5 juillet puis le 7 et 8 septembre.

Sur 143 élèves

- 120 sont affectés en 2^{nde} GT soit 83,33 % dont 6 dans le privé
- 23 sont affectés en LP soit 16,08% : 19 bac pro ; 4 CAP
- Aucun n'élève sans solution

1 élève pris sur son 3^{ème} vœu, 10 élèves sur leur 2^{ème} vœu, le reste sur le 1^{er} vœu
Merci à la COP et au travail des professeurs principaux de 3^{ème}.

4^{ème} : sur 131 élèves 127 passent en 3^{ème} générale

4 passent en 3^{ème} prépa pro =134 élèves de 3^{ème}
2 quittent le collège 26 à 27 élèves / classe
+ 9 entrants

5^{ème} : sur 137 élèves 137 passent en 4^{ème} générale

4 quittent le collège = 146 élèves en 4^{ème}
13 entrants 29 à 30 élèves / classe

6^{ème} : sur 170 élèves 170 passent en 5^{ème}

4 quittent le collège = 175 élèves en 5^{ème}
9 entrants 29 à 30 élèves / classe

172 élèves annoncés en 6^{ème}. (6 classes)

28 à 29 élèves / classe

⇒ 626 élèves.

b) Bilan du CDI (Mme BOBIN)

Cf le compte rendu.

1- Fréquentation

Passage en hausse 10551 élèves contre 8793 l'an dernier

84 élèves par jour

98,3% ont fréquenté le CDI au moins une fois

Les 6^{ème} représentent la majorité 52,6% le reste aux alentours de 15%

Les activités principales sont pour 24,7% la lecture et pour 25,5% l'ordinateur

2370 élèves ont été accueillis de 13h15 à 14h (1965 l'an dernier) mais saturation.

Possibilité d'ouvrir la salle informatique ? Présence d'un adulte nécessaire.

2- Prêt

1631 documents empruntés

238 élèves emprunteurs / 592 inscrits surtout des 6^{ème} 54,2%. Les 3^{ème} sont 26,4%.

Les actions lecture ont été très efficaces : beaucoup plus de lecteurs après notamment chez les filles.

3- Budget et achats

1400€ pour les abonnements

2000€ pour les commandes de livres et DVD

Soit 3400€

4- Gestion du fonds

a) Le fonds documentaire

Livres documentaires, livres de fiction, mangas

Périodiques

Spécimens scolaires

Dictionnaires et encyclopédies

DVD cédéroms

Ressources numériques en réseau

b) Politique de gestion

Catalogage et indexation de tous les documents de la base informatique

Exposition des nouveautés

Club CDI avec des thématiques

Le CDI a son propre site internet depuis 5 ans.

5- La pédagogie

L'EMI (éducation aux médias et à l'information) en 6^{ème}

1 heure / qz en 1/2 classe découverte du CDI : fonctionnement, prêt,...

6- Actions culturelles et ouverture sur l'extérieur

Projets lecture et rencontres avec un écrivain

Semaine de la presse

Expos ponctuelles

Club CDI

7- Perspectives

Réorganisation du CDI

Réforme du collège

Club CDI

Promotion de la lecture

18h Départ de Mme CHAMINADE → 17 votants

c) **Bilan infirmier (Mme MORAND)**

Cf compte rendu

Stabilité de l'activité dans les passages

Essentiellement des séjours temporaires. Tout élève doit être en possession d'un billet de circulation.

Problème de la salle d'attente de l'infirmierie qui est ouverte : dégâts entre 12h30 et 14h les jours où l'infirmière n'est pas présente. L'infirmière aimerait que ce recoin soit fermé.

100 élèves évacués cette année

Un bon suivi des élèves grâce au travail fait avec la COP et l'assistante sociale ainsi qu'avec les familles.

Passages pour maux bénins et facilement gérables.

Souvent les élèves ont besoin d'écoute

Le logiciel SAGESSE permet la gestion informatisée de l'activité de l'infirmierie

L'éducation à la santé se fait lors des passages individuels à l'infirmierie, à la demande de certains professeurs dans le cadre de leurs cours et lors des actions planifiées du CESC tout cela dans le cadre du parcours éducatif santé

Cette année 90 élèves de 3^{ème} ont obtenu leur PSC1 dont 20 par l'infirmière et 83 ont été formés aux gestes qui sauvent.

Mme MORAND passe 50% de son temps dans les écoles primaires du secteur où elle a vu 213 enfants

d) **Changement pédagogique pour l'année scolaire 2017-2018.**

Suite au conseil pédagogique du 1^{er} juin 2017, il a été décidé après vote qu'à partir de la rentrée 2017 toutes les classes du collège des Eyquems auraient des évaluations sans note et donc par compétences. Déjà cette année 2 classes de 6^{ème} ont expérimenté le sans note. Après évaluation auprès des parents, des élèves et des professeurs il a semblé opportun de continuer sur cette voie pour tous les niveaux. Surtout compte tenu du nouveau brevet avec les niveaux de maîtrise.

III – Questions financières

1) Présentation des programmes académiques culture et appels à projets du Conseil départemental.

Présentation des différentes actions retenues pour l'année 2017-2018 (cf tableau)

2) Répartition des crédits globalisés attribués dans le cadre de la LOLF pour l'année scolaire 2016-2017

● Rappel de la LOLF (loi organique de la loi de finance). La Principale rappelle les principes de gestions des crédits d'Etat : une somme globale est allouée au collège en fonction du nombre d'élèves, des CSP, du nombre de boursiers, pour des dépenses dont certaines sont incompressibles* :

- achats des carnets de correspondances *
- paiements des droits de reproductions *

- achats des manuels scolaires
- actions du projet d'établissement

La LOLF pour l'année 2017-2018 est d'un montant de 22206 € (30836 € l'an dernier)

- Présentation du projet de répartition de ces crédits LOLF :

- carnets de correspondances 1600€*
- droits de reproduction 957 €*
- manuels scolaires 16854€ + reliquat de 4600€. Ont été renouvelés l'année dernière les manuels de Français, mathématiques, histoire-géographie + manuels de sciences (introduction de la physique en 6^{ème}) en 6^{ème} et manuels d'espagnol pour la 2^{ème} langue en 5^{ème}. Cette année sont renouvelés les manuels de langue 6^{ème} à 3^{ème} en anglais et 4^{ème} 3^{ème} en Espagnol, les manuels de physique et SVT hors 6eme et de technologie.

- actions du projet d'établissement 2795€

Lors d'une séance du conseil pédagogique qui s'est tenue le 1er juin 2017 une ébauche de répartition pour différentes actions a été proposée.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

3) DBM : prélèvements sur les fonds de réserve

M LARTIRIGOYEN demande l'autorisation d'effectuer des prélèvements sur fonds de réserve

- pour vote :

- prélèvement 1000€ pour 30 chaises
- 4000€ pour les réparations des dégâts occasionnés par la tempête de Février 2017 (remboursés ultérieurement par les assurances)
- 2000€ pour un roto fil et un taille haie + 2 chariots de ménage
- 1500€ pour une sono et du complément informatique
- 500€ pour l'achat de méthodes d'anglais
- 1100€ pour l'achat d'un chariot de séchage
- 1800€ pour une imprimante 3D pour la technologie

Soit un total de 11900 €

Le Conseil départemental a accordé du mobilier CDI pour 3800€, 3300€ pour 8 blocs de casiers, 1200€ pour 2 chariots constants. Merci.

M DELACHAUX parent FCPE demande s'il ne serait pas possible de prévoir l'achat de brouilleurs pour les toilettes des élèves. La question avait déjà été évoquée lors d'un CA précédent pour empêcher les élèves de téléphoner. Nous posons la question de la zone couverte par ce brouilleur. Il ne faudrait pas que cela perturbe la vie scolaire par exemple ou la salle informatique qui jouxtent les toilettes. Nous allons étudier cela.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

4) Conventions et contrats

a) Convention du groupement d'achat des denrées alimentaires.

Il s'agit d'une convention de commande de denrées alimentaires et de produits jetables. Ce groupement est coordonné par le Lycée Victor Louis de Talence et offre une garantie de qualité à des prix intéressants. Le coût annuel de l'adhésion pour l'année 2018 est fixé à 300€ (frais de fonctionnement de la gestion mutualisée).

Les 2 représentants du collège sont M LARTIRIGOYEN gestionnaire et le chef de cuisine.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

b) Convention de mutualisation entre les établissements de Mérignac : forum des métiers des collégiens mérignacais

A l'initiative du collège de Capeyron aura lieu le 6 février 2018 un forum des métiers dans une salle municipale. Il bénéficiera aux élèves des 4 collèges de Mérignac et du lycée pro Marcel Dassault. Nous demandons un vote pour accord de principe pour notre participation. Les dépenses ne sont pas connues actuellement. Les informations nécessaires seront données à la rentrée prochaine.

La majorité des personnes présentes se pose des questions quant à la pertinence d'un tel forum pour tous les élèves de 3^{ème}. Cela semble mieux adapté aux élèves qui se dirigeraient vers la voie professionnelle et aux élèves de 4^{ème} en particulier ceux qui envisagent une 3eme prépa pro. D'autre part, nous ne connaissons pas le montant demandé pour notre participation financière.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
--	----------------	-------------	---------------	-------------------

Résultat du vote	17	7	0	10

5) Concessions de logements

4 logements sont actuellement à disposition. Ils sont occupés par NAS par M LARTIRIGOYEN gestionnaire, par M LAFOND agent de maintenance, par Mme STEFFANN principale adjointe et Mme PESQUIER principale.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

6) Bilan financier des voyages

M LARTIRIGOYEN présente le bilan financier du voyage en Angleterre qui s'est déroulé en Avril 2017. Les comptes sont en équilibre

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

7) Présentation des voyages 2017-2018 Espagne et Italie.

● **Espagne**

Un voyage est proposé en Andalousie (Séville Cordoue) par Mme HEIB du lundi 02 au samedi 07 Avril 2018. Cette sortie est en relation avec le projet de 3^{ème} : « vuestros flamenco ». 2 classes de 3^{ème} sont concernées soit environ 49 élèves et 4 accompagnateurs. Les élèves seront hébergés en famille et le transport se fera en autobus.

Le programme est visite de Séville (Alcazar, cathédrale, Giralda + musée del baile flamenco et spectacle flamenco, visite de Carmona et visite de Cordoue.

Le montant maximum demandé est de 340€ par élève.

1360€ pour les accompagnateurs à la charge du collège.

Principe du voyage :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

Montant maximum demandé aux familles + 4 accompagnateurs à la charge de l'établissement :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

Programme du voyage :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

Autorisation de signer le contrat avec le transporteur et l'hébergeur :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

• ITALIE

Mme TILLY professeur de lettres classiques désire organiser un voyage du samedi 31 mars 2018 au soir au vendredi 6 avril 2018 au soir à Rome et ses alentours : visite de Lucques, de Rome (Vatican, Rome baroque, nécropole étrusque, port d'Ostie, catacombes, la Rome antique). Le transport se fait en bus et l'hébergement en hôtel.

Ce voyage concernerait 61 élèves encadrés par 4 accompagnateurs (5 demandés par le professeur organisateur).

Le prix maximum du séjour s'élèverait à 360€ par élève + 1440€ pour 4 accompagnateurs ou 1800€ pour 5 accompagnateurs.

Principe du voyage :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

Montant maximum demandé aux familles + 4 accompagnateurs à la charge de l'établissement :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

Programme du voyage :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

Autorisation de signer le contrat avec le transporteur et l'hébergeur :

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	17	0	0

IV- Affaires générales

1) Dates de fermeture et permanences de l'établissement.

Le collège sera fermé au public à partir du jeudi 13 juillet 2017 au soir jusqu'au mardi 22 août 2017 au matin.

2) Rentrée scolaire 2017 et calendrier 2017-2018

- Rentrée des enseignants le vendredi 1^{er} septembre 2017

- Rentrée des élèves de 6^{ème} le lundi 4 septembre 2017 à 9h jusqu'à 12h. Pas de demi-pension, ils seront libérés l'après-midi.
- Rentrée des élèves de 5^{ème} lundi 4 septembre à 14h
- des élèves de 4^{ème} lundi 4 septembre à 14h30
- des élèves de 3^{ème} lundi 4 septembre à 15h

Pour tous les niveaux l'emploi du temps démarre à partir du mardi 5 septembre.

A ce jour voici le calendrier connu des vacances scolaires

- vacances de Toussaint : du samedi 21 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017 au matin
Le 11 novembre est un samedi.
- vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 au matin
- vacances de Février : du vendredi 9 février 2018 au soir au lundi 26 février 2018 au matin
- vacances de Pâques : du vendredi 6 avril 2018 au soir au lundi 23 avril 2018 au matin.
- La fin des cours est prévue le vendredi 6 juillet au soir.

Le 1^{er} mai et le 8 mai 2018 sont des mardi.

Le week-end de l'Ascension est du mercredi 9 mai à 12h30 au lundi 14 mai au matin.

Le week-end de Pentecôte est du vendredi 18 mai au soir au mardi 22 mai au matin.

3) Départs et arrivées des personnels

Administration

- Mme MOUTON-BARRERE principale (retraite) est remplacée par Mme Corinne PESQUIER
- M. VERFAILLIE arrive comme CPE
- Mme STEFFANN principale adjointe est en arrêt jusqu'à fin octobre et désire ensuite reprendre à mi-temps thérapeutique.

Professeurs

Mme SOULIER lettres part à la retraite et est remplacée par Mme BESLAY

Mme CASTANDET anglais part à la retraite et est remplacée par M KOURDI

Mme LOMAS anglais en détachement est remplacée par Mme LE GALL

Mme LEROUX mathématiques mutée est remplacée par M TECHENE

M JAOUEN en congés maladie longue durée n'est pas encore remplacé.

M AYMAR espagnol parti à la retraite en décembre 2016 est remplacé par Mme CLION

M SORGES techno mis en retraite n'est pas encore à ce jour remplacé.

Restent à ce jour à pourvoir des BMP (blocs de moyens provisoires)

- un BMP de 7.5 h en lettres M KANZY SOUSSOU
- un BMP de 8.5 h en Anglais Mme Brezel + un stagiaire 10h
- un BMP de 9 h en mathématiques + 1 stagiaire 9h.
- un BMP de 5 h en arts plastiques
- un BMP de 6 h en éducation musicale Mme STEBENET
- un BMP de 4 h en SVT
- un BMP de 5 h en Espagnol
- un BMP de 5 h en Histoire - Géographie

Vie scolaire

Les AED Benjamin DEJOB, Francine BANNIER et Raphaël NOUAILHAT quittent le collège. Ils seront remplacés avant la rentrée.

Personnel ATTEE

Mme STIBI partie en cours d'année n'est pas encore remplacée.

Restent en point d'interrogation la nomination de la conseillère d'orientation psychologue, la secrétaire d'intendance.

IV Questions diverses

Questions de la FCPE

- 1- Equipe d'encadrement du collège : qui composera l'équipe des encadrants du collège à la prochaine rentrée ? Nous savons d'ores et déjà que Mme Pesquier remplace Mme Mouton-Barrère. Qu'en est-il du poste de principal adjoint et de CPE ? N'ayant pas eu de retour du rectorat à ce sujet, nous souhaiterions savoir si ces nouveaux postes seront « stable » / « durables » ? Nous réitérons notre inquiétude par rapport à l'important turn-over de l'équipe.

Réponse déjà apportée durant le CA

- 2- Nous souhaitons que les problèmes de communication entre les fédérations et le collège soient durablement solutionnés.

Le service informatique du rectorat ne trouve pas l'origine du problème des mails que les fédérations ne reçoivent pas toujours. M DELACHAUX (FCPE) conseille au collège d'ouvrir une boîte gmail réservée à ces échanges.

- 3- Lors de notre dernière rencontre, nous avons évoqué la difficulté à accéder aux étages supérieurs du collège pour les élèves ayant une mobilité réduite, temporaire ou permanente. Vous nous avez également fait part des augmentations d'effectifs attendus qui devraient rendre de plus en plus difficile les changements de classe au cas par cas. Une demande a-t-elle été faite pour les travaux d'accessibilité aux étages ? Il nous semble en effet utile de faire part rapidement de cette problématique aux décisionnaires de ce type de travaux que l'on sait fort long à étudier, financer et réaliser. En solution temporaire, que pensez-vous mettre en place ?

Installer 2 ascenseurs compte tenu de la configuration du collège est irréalisable pour des raisons techniques et financières. Même si la loi oblige les services publics à être accessibles à tous. Nous continuerons à déplacer au rez de chaussée ou au premier étage les élèves à mobilité réduite.

- 4- Nous souhaitons que les boîtes aux lettres des fédérations soient déplacées de manière à ce que nous puissions y accéder en dehors des horaires d'ouverture du collège (depuis la rue).

Les boîtes aux lettres ont été déplacées et mises en extérieur près du portail de l'entrée des véhicules des professeurs. Un tableau d'affichage a été installé près du petit portail d'entrée. Nous avons remis les clés du tableau et de la boîte aux lettres à chaque fédération de parents.

5- Quelles sont les incidences sur le collège pour la rentrée prochaine suite à l'arrêté modificatif de la réforme des collèges ? (devoirs fait, EPI, ...)

Aucune incidence pour la rentrée car tout le travail en amont depuis 6 mois, date de la remise de la DGH, ne peut être remis en cause. D'autant plus que toutes les changements que nous pourrions opérer (remise en place des classes bilangues, européennes, etc devaient se faire à moyens constants !

6- Quelles sont les informations/consignes données aux enseignants les jours de traitement des vignes (récréation, ouverture des fenêtres, ...) ?

Aucune actuellement car les informations sur les traitements arrivent au collège soit la veille au soir soit le jour même.

7- Quelles sont les informations sur le dossier de modernisation des équipements sportifs du collège ?

Le dossier a bien été reçu par les services du Conseil départemental. Mais nous n'avons pas d'autres nouvelles.

8- UNSS : quels sports pour l'année prochaine pour favoriser notamment les pratiques féminines hors gym, maintenant qu'il n'y a plus natation ? (idée du questionnaire/sondage a-t-elle pu être mise en place ?)

M LUPION professeur d'EPS répond qu'ils sont en train d'y réfléchir : sport co (foot salle, hand ball, football, ...)

9- L'étude de la mise en place d'un brouilleur dans les WC a-t-elle avancé ?

Cf réponse dans le compte rendu.

10- Le problème récurrent de papier toilette dans les WC des filles pose des questions d'hygiène. Nous souhaitons que la commission hygiène et sécurité se saisisse du problème, éventuellement en lien avec le médecin scolaire et un représentant des surveillants. Nous demandons également que des petites poubelles soient mises en place dans les toilettes.

Mme la principale explique que deux rouleaux entiers ont été détériorés mis dans les toilettes. Les dégâts touchent essentiellement les toilettes filles ! On a donc un temps supprimé le papier mais tenu à disposition à la vie scolaire. Quant aux poubelles elles ont toujours existé chez les filles !

11- Il y a également un problème de température très élevées au sein du collège, et notamment au dernier étage. A ce titre nous regrettons que l'accès aux toilettes des garçons ai été condamné un jour de canicule, même si une « bataille d'eau » avait eu lieu, un point d'eau accessible sans contrainte est indispensable.

Compte tenu du manque de respect et de civilité des élèves en fin d'année nous nous sommes vus dans l'obligation de filtrer les entrées dans les toilettes pour éviter des inondations et dégradations dues à des bouteilles d'eau lancées n'importe où. Effectivement les toilettes ont été fermées à certains moments mais un AED ouvrait à la demande. Un élève a quand même réussi à démolir la porte des WC et à la coincer en position fermée !

12- Nous trouvons regrettable :

- que certains professeurs demandent aux enfants s'ils seront présents dans les semaines qui suivent les conseils de classes (sondages), incitant ainsi à l'absentéisme,
 - que certains professeurs ne soient pas présents jusqu'à la fin du calendrier scolaire,
 - que la cantine soit prélevée jusqu'au dernier jour dans ces conditions,
- Pourquoi les conseils de classes (hors 3^{ème}) sont-ils si tôt ?

Nous proposons

- qu'un rappel officiel de la présence obligatoire au collège soit fait en fin d'année par l'administration,
- que des sanctions éventuelles soient prises envers les élèves ne respectant pas ce rappel. __

◇ Des professeurs ont demandé aux élèves qui venaient après les conseils de classe d'être motivés. Sinon ce n'était pas la peine de venir perturber.

◇ Les professeurs absents l'étaient pour des raisons médicales sérieuses ou pour passer des concours !

◇ La ½ pension est ouverte jusqu'au 6 juillet et tous les élèves demi-pensionnaires peuvent déjeuner au collège. Il n'y a donc aucune raison de faire des remises puisque l'absence n'est due qu'à la famille et à l'enfant.

◇ Une lettre expliquant la fin de l'année et la présence obligatoire des élèves a été envoyée par l'intermédiaire des carnets de liaison à toutes les familles.

◇ Comment prendre des sanctions envers des élèves qui partent 15 jours ou 3 semaines avant la fin des cours en vacances avec leurs parents ? Punir financièrement les parents ?

13- Nous trouvons que les conseils de classes du 3ème trimestre sont un peu trop écourtés.

Peu d'intérêt de s'éterniser sur un tour de table qui est répétitif. Avec la mise en place des classes sans notes il va falloir revoir les modalités des conseils de classe.

14- Dans le cadre des réunions « parents d'élèves » organisés par les centres sociaux, une réunion d'information sur le fonctionnement du collège s'est tenu cette fin d'année. Est-il possible pour l'année prochaine d'intégrer le flyer d'information sur cette réunion dans le dossier d'inscription ?

Il sera possible de faire passer l'information aux parents des enfants qui ne viennent pas des écoles de secteurs.

15- Nous demandons que le domaine de Fantaisie ait un code d'accès complet au cahier de texte numérique pour tous les niveaux et tous les professeurs, pour que les équipes d'aide aux devoirs puisse travailler dans de bonnes conditions.

Le domaine de Fantaisie certifie que depuis le début de l'année scolaire ils ont accès au cahier de texte numérique de chaque élève qu'ils suivent. Donc l'information de la FCPE est erronée.

M DELACHAUX demande l'autorisation de lire une lettre adressée à Mme la Principale au sujet d'un élève de 3^{ème} que le fonds social n'a pas aidé pour le voyage en Angleterre.

Cette question avait déjà été discutée entre la principale et M Delachaux, entre la Principale et Mme Garosi, mais visiblement il fallait y revenir. M Lartirigoyen gestionnaire a donc réexpliqué qu'il s'agissait d'une famille ayant des revenus moyens qui ne payait pas la cantine de ses deux enfants, qui ne faisait pas de demandes d'aides mais qui venait demander une aide pour le voyage. Nous avons donc proposer à cette famille de prioriser la cantine et nous avons épuré ses dettes. Il nous semblait difficile de prendre aussi en charge le voyage. Les frais de repas sont prioritaires. La FCPE s'est saisie de cette affaire mais ce n'est pas à la demande des parents.

Nous continuerons à toujours aider les familles en difficulté quand cela est nécessaire et nous veillerons à ce que les élèves désireux de participer à un voyage scolaire puissent y participer mais dans la limite du raisonnable.

Questions de la PEEP

- Quelle sont les suites données à la motion des professeurs d'EPS?

Déjà répondu

- Des parents ont été informés d'un projet de travaux de construction d'un mur d'enceinte coté route, quand est-il?

Effectivement, la DRAC impose la construction d'un mur pour cacher le préau actuellement en cours d'installation dans la cour sous prétexte que nous sommes dans la zone de protection de la tour de Veyrines absolument pas visible depuis la cour. Les professeurs ont fait une lettre de protestation adressée à la DRAC et au Conseil départemental. La DRAC a très mal réagi. Les professeurs incitent les parents d'élèves à soutenir leur action.

La priorité ne pourrait-elle être donnée à l'isolation des salles de classe et du couloir au deuxième étage ?

- Quelles seront les modalités d'organisation des conseils de classe avec l'abrogation des notes?

Déjà répondu

Les trois conseils pourront-ils se tenir sur le même modèle, avec un tour de table et l'avis de l'ensemble des professeurs présents?

Déjà répondu

- Les associations de parents d'élèves pourront-elles être présentées dès la réunion de rentrée aux parents des élèves de sixième ?

Oui mais à voir avec la nouvelle principale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

La secrétaire de séance et présidente du CA



Françoise MOUTON-BARRERE